

20 ANS : LES JEUNES EN VILLE OU EN MILIEU RURAL, CERTAINS SE CHERCHENT, D'AUTRES ONT TROUVÉ LEURS VOIES.

Qui peut les accompagner dans leurs recherches de formation, de travail, de logement, d'activités pour éviter l'isolement... pour connaître leurs droits ou avoir des pistes pour envisager leurs avenir ?

J'ai pu rencontrer la directrice de la MISSION LOCALE de Montargis pour avoir quelques repères.

Les Missions locales (associations loi 1901) sont présentes et couvrent l'ensemble du territoire national, financées par l'Etat, les Régions, les Départements, les collectivités territoriales, et diverses partenaires.

Sur le Montargois et le Giennois, la Mission Locale accompagne chaque année près de 3000 jeunes de 16 à 25 ans (2/3 du montargois et 1/3 du giennois). Ces jeunes sont la plupart sans ressources, sans emploi avec un niveau de qualification faible en dessous du bac.

L'objectif premier de la Mission locale est de les amener vers l'autonomie ; à devenir acteurs de leur vie. Pour les salariés de la Mission Locale, l'accompagnement de chaque jeune c'est dans un premier temps l'écoute : connaître ce jeune, son parcours, ses envies, ses capacités, repérer ses savoirs-être... pour qu'ensemble, ils puissent déterminer les actions à mener pour acquérir une autonomie.

Il s'agit de résoudre les problèmes que pose leurs insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'informations, d'orientation et d'accompagnement.

Le territoire est particulièrement impacté par le problème de la mobilité. Isolés et sans moyens de locomotion comment les jeunes peuvent ils se former, travailler ?

Plusieurs parcours d'accompagnement vont permettre à ces jeunes de se prendre en main.

Le PACEA (Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie) est un accompagnement personnalisé qui a pour but de conseiller, de soutenir et de sécuriser le parcours d'un jeune en situation d'exclusion sociale vers le retour à l'emploi et l'autonomie financière.

Une allocation peut lui être attribuée pour l'aider dans ses démarches, s'équiper et se déplacer pour se rendre sur le lieu de sa formation ou de son travail, mais également les orienter vers d'autres partenaires pour s'engager pour un service civique, dans une association caritative...

Le jeune est invité à participer à divers ateliers pour lever les freins d'accès à l'emploi : des ateliers pour l'aider à trouver un logement, sur des thèmes autour de la santé, de l'alimentation et la gestion de leur budget...c

Bien des mesures existent mais encore faut-il que les jeunes en soient conscients et informés.

En milieu rural des Maisons des services permettent une proximité par l'accueil des jeunes avec des divers professionnels.

Sur nos territoires ruraux, les mairies, les CCAS, les associations caritatives, les assistantes sociales sont souvent des personnes relais mais la meilleure motivation pour les jeunes c'est le bouche à oreilles. Entre eux, ils se communiquent les informations et les lieux pour trouver des aides que ce soit pour financer le permis de conduire, pour accéder à des formations...

La Mission Locale a également développé de nombreux contacts avec les entreprises locales et s'investit au côté des jeunes dans la recherche d'apprentissage, ou d'alternance. Il est nécessaire de répondre au plus juste aux besoins des entreprises et de former les jeunes à ces métiers spécifiques. Elle anime le dispositif 100 chances, 100 emplois et permet ainsi aux jeunes d'accéder aux réseaux professionnels qu'ils ne connaissaient pas

Pendant cette période de pandémie, la Mission Locale a su s'adapter, ne pas perdre le contact avec les jeunes et continuer à les accompagner.

Alors que nous vivons en rural, dans des quartiers prioritaires... des professionnels sont là pour accompagner les jeunes, les mettre en confiance pour aller au bout de leurs projets.

